FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

RECRUTE

Un Agent de Développement

(H/F) (Siège Social – Pignans)

Police de la pêche - Missions de Terrain

en CDI, à temps complet (35H/semaine)

Contexte descriptif du poste

La Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique, structure associative loi 1901, chargée de porter des missions d'intérêt général par le législateur, organise les activités d'un réseau de 24 AAPPMA sur le réseau hydrographique départemental, et intervient dans plusieurs domaines de compétence tels que la gestion de l'ichtyofaune, la contribution à la politique publique de l'eau et des milieux aquatiques, mais également le développement d'une offre de pêche répondant aux attentes des adhérents, la communication via les supports existants et l'éducation à l'environnement pour tous les publics.

C'est dans l'objectif de renforcer les moyens humains pour mettre en œuvre ces axes d'orientations que la FPPMA du Var recrute un **Agent de développement du loisir pêche.**

Missions

Placé(e) sous la responsabilité du Président fédéral, et en relation directe avec le

100 chemin du Paradou
83790 PIGNANS
04.94.48.81.02
federation@pechevar.fr
www.pechevar.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - Agrément au titre de la protection de l'environnement (L141-1 CEV) depuis le 1/02/2018
Agrément Jeunesse et Education Populaire N° 83-JEP05-05-12-12-55

responsable du pôle police de la pêche et le Délégué Général, il (elle) mettra en œuvre les orientations actées par le conseil d'administration dans les domaines d'intervention, et mènera à ce titre plus particulièrement les missions définies ci-après :

Mission principale

Police de la pêche

- Surveiller le domaine halieutique départemental et le respect de la règlementation de la pêche en eau douce
- Rédiger et suivre les procès-verbaux d'infractions à la police de la pêche et collecter les données de terrain sur les atteintes aux milieux aquatiques
- Animer et accompagner le réseau de gardes-pêche-particuliers bénévoles des AAPPMA.
- Participer à la gestion administrative du pôle police de la pêche

Missions complémentaires

- Participer aux actions de terrain favorisant l'offre de pêche : interlocuteur des AAPPMA pour l'obtention et le suivi des droits de pêche, recensement et aménagement des parcours de pêche, enquêtes de terrain…
- Participer aux missions de terrain du Pôle Technique : inventaires piscicoles, travaux et études dans le cadre des plans de gestion piscicoles…
- Participer à l'accueil (physique et téléphonique) et le renseignement des pêcheurs et autres publics réceptionnés à la Maison départementale de la pêche et la Nature, siège social de la Fédération (rotation entre chaque salarié)
- Participer aux animations en soutien du Chargé de développement pêche, dans le cadre du programme annuel d'activités du service Animations
- Participer aux rotations de rempoissonnements (1ère et 2nde catégorie piscicole)
- Participer aux réunions statutaires : assemblées générales, groupes de travail dédiés…

Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente pas un caractère définitif. L'agent de développement pourra être amené à exécuter d'autres tâches dans son domaine de compétence

Profil recherché

Formation initiale
Titulaire d'un Bac général minimum

Formation professionnelle souhaitée (facultative)
Titulaire des modules « pêche » 1 et 3 pour assurer les tournées de surveillance (police de la pêche)
Titulaire du BPJEPS option pêche de loisirs

Compétences/Connaissances/Savoir être/Savoir faire
- Apprécie les missions de terrain
- Pratique de la pêche et sa réglementation : connaissances de tous les modes et procédés modernes de pêche, connaissance de la réglementation de la pêche et de ses enjeux
- Bonne capacité rédactionnelle et esprit de synthèse
- Sens de l'organisation dans son travail, rigoureux et ordonné
- Sens du relationnel, du service et du travail collectif
- Internaute : navigation régulière sur les sites internet et des réseaux sociaux
- Maitrise des logiciels de bureautique (suite office 365)
- Bonnes connaissances en ichtyofaune et milieux aquatiques des eaux continentales
- Aptitudes physiques au travail en équipe sur le terrain
- Bonnes connaissances dans l'organisation institutionnelle de la pêche de loisir en France
- Titulaire du permis B (obligatoire) et permis bateau (côtier)

Conditions de travail

Statut et rémunération :	base Niveau III et échelon 1, (négociable selon diplômes et expérience), conformément à la CCN 3203 des SAPLMNA
Type de contrat :	Contrat à durée Indéterminée (CDI) à temps complet
Période d'essai :	1 mois
Régime de travail hebdomadaire :	39H/semaine avec régime JNT, travail possible le week- end et de nuit
Résidence administrative :	Poste basé au siège social de la Fédération, à Pignans (83790)
Mobilité géographique :	départementale, et au-delà ponctuellement
Déplacements professionnels :	Titulaire du permis B - Fréquents selon les périodes (véhicule de service)
Poste à pourvoir :	**1er janvier 2026**

100 chemin du Paradou
83790 PIGNANS
04.94.48.81.02
federation@pechevar.fr
www.pechevar.fr
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - Agrément au titre de la protection de l'environnement (L141-1 CEV) depuis le 1/02/2018
Agrément Jeunesse et Education Populaire N° 83-JEP05-05-12-12-55

Dépôt de candidature et procédure de recrutement

- Dossier de candidature : CV détaillé + lettre de motivation adressés à l'attention de Monsieur le Président fédéral le **26 Octobre 2025** au plus tard.
- Dossier portant la référence **AD_2025** envoyé par voie postale ou courriel aux adresses suivantes :

Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
100 Chemin de la Pisciculture
83790 PIGNANS
ou
federation@pechevar.fr

- Pour toute demande d'information complémentaire,
contacts : federation@pechevar.fr